

Le Saloir du Daoulas utilise Use it Flow pour la dématérialisation fiscale de ses factures



ZOOM

Objectif :

Gérer la dématérialisation des factures émises à destination de ses principaux clients, grandes enseignes de la distribution généraliste.

Solution :

Use it Flow

Bénéfices :

- Meilleure fluidité de la facturation
- Gain de temps
- Réduction des coûts

Type d'échanges :

- Commandes
- Factures

A terme, la société estime qu'elle émettra plus de 6 000 factures dématérialisées par an.

A propos du saloir de daoulas

Date de création : 1985

Activité :

Commercialisation de produits de pâtisserie et de charcuterie artisanale

Effectif : 15 collaborateurs

Implantations :

Mûr-de-Bretagne (Côtes d'Armor)



La PME bretonne, le Saloir du Daoulas, spécialisée dans la commercialisation de produits de pâtisserie et de charcuterie artisanale sous la marque Le Leu, utilise, la solution Use it Flow de Prologue, pour la dématérialisation fiscale de ses factures, depuis juillet 2009.

Fondée en 1985 et implantée à Mûr-de-Bretagne depuis 1993 (Côtes d'Armor), le Saloir du Daoulas est à l'origine une entreprise familiale. La société compte 15 collaborateurs et commercialise ses produits à travers toute la France, via les principaux acteurs de la grande distribution.

En 2009, alors que l'un de ses distributeurs exige la réception de factures dématérialisées, la PME décide de s'équiper d'une solution performante.

Utilisatrice du système EDI de Prologue pour la dématérialisation de commandes depuis 1996, la société se tourne alors vers Prologue pour mettre en place Use it Flow, plateforme de dématérialisation pour tous les échanges BtoB.

La société Saloir du Daoulas ne génère plus aujourd'hui aucune facture papier. Les factures adressées à ses distributeurs tels que Carrefour et Métro sont dématérialisées selon les règles fiscales (Art. 289 bis du CGI).



Nous constatons une meilleure fluidité de la facturation de nos clients distributeurs : un gain de temps conséquent dans la gestion administrative de nos factures et une réduction des délais de paiement. commente Philippe Le Bourhis, dirigeant de la société Saloir du Daoulas.



" En moins de 6 mois, nous avons réalisé des économies non négligeables, en termes de papier et également en termes d'affranchissement " ajoute Anne Cojean, comptable.

L'échange des données informatisées reste un enjeu pour l'entreprise, tant pour dynamiser la relation client que pour réduire les coûts de traitement et les erreurs de saisie. A terme, le société estime qu'elle émettra plus de 6 000 factures dématérialisées par an.